

BULLETIN D'INSCRIPTION

SÉJOUR du Comité Régional AUVERGNE RHÔNE ALPES de cyclotourisme

Du samedi 6 au samedi 13 septembre 2025 MULTI-ACTIVITÉS à PRÉNOVEL (JURA)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

tél fixe : ____-____-____-____ et/ou tél portable : : ____-____-____-____

adresse mail: _____@_____

N° de licence FFCT : _____

Club : _____ N° du club : _____

(Merci d'écrire le plus lisiblement possible)

Coût du séjour : 630 €

Je souhaite une chambre individuelle (supplément de 100€ sous réserve de disponibilité) : OUI - NON

Je souhaite partager le logement avec : _____

Je participe avec un VAE : OUI - NON Batterie intégrée : OUI - NON

Positionnement Sportif (plusieurs réponses possibles) : VÉLO ROUTE VTT GRAVEL RANDONNÉE PÉDESTRE

Je règle à titre d'acompte la somme de 280 € à l'ordre de la F.F.C.T. L'acompte sera encaissé à titre de réservation.

Je joins le chèque de 100 € (chambre individuelle) à l'ordre de la F.F.C.T. dans la même enveloppe que le bulletin d'inscription.

Vous avez la possibilité de souscrire l'**assurance annulation** au niveau de la FFCT. Dans ce cas, le formulaire – FFCT (ci-joint) doit être renvoyé rempli et **IMPÉRATIVEMENT MIS DANS LA MÊME ENVELOPPE QUE LE BULLETIN D'INSCRIPTION** - accompagné du chèque de 32€ (assurance annulation pour motif médical) ou 57€ (assurance annulation multirisques) **libellé à l'ordre de la F.F.C.T.**. Si l'option chambre individuelle est choisie, le montant du chèque est de 37€ (assurance annulation pour motif médical) ou 66€ (assurance annulation multirisques) **libellé à l'ordre de la F.F.C.T.**. **Merci de nous retourner le bulletin d'assurance annulation complété MEME SI VOUS N'Y SOUSCRIVEZ PAS.**

L'inscription sera prise en compte à réception de ce bulletin, accompagné du chèque d'acompte de 280 €. **Tout dossier incomplet sera mis en attente.**

La copie de la licence 2025 est obligatoire et validera l'inscription (à nous envoyer le plus tôt possible).

La réservation définitive sera prononcée dès que le minimum de participation sera atteint et au plus tard le 05 août 2025.

Les chèques vacances sont acceptés.

Le solde, d'un montant de 350 €, valant inscription définitive, est à envoyer au plus tard le 15 août 2025

Le chèque du solde sera mis en encaissement à compter de cette même date.

Tout solde non parvenu au 16 août 2025 entraînera l'annulation de l'inscription. Si vous n'avez pas souscrit à une assurance annulation, le remboursement de votre acompte sera établi en fonction du barème de la FFCT (voir document « conditions générales de vente », ci-joint).

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente (document joint) :

A.....le.....Signature :.....

Fédération Française de Cyclotourisme

Reconnue d'utilité publique

Agrée ministère Jeunesse et Sports n° 19909

Agrée ministère du Tourisme n° AG 075 96 0004

Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes de Cyclotourisme

Maison Régionale des Sports – 68 avenue Tony Garnier - CS 21001

69304 LYON CEDEX 07

Tel : 04 74 19 16 17

INFORMATIONS UTILES

**Hébergement : CAP FRANCE - LE DUCHET
2 Les Pessettes, 39150 NANCHEZ**

Vous trouverez toutes les informations sur votre lieu d'hébergement en cliquant sur :

Web: <https://capfrance-vacances.com/village-vacances-le-duchet/>

Le Jura, en Bourgogne-Franche-Comté, est une **destination touristique 4 saisons** à la fois **unique et multiple**. Elle offre une **diversité de paysages, d'ambiances et de cultures** qui en font une destination riche, pleine de ressources et de **découvertes inattendues**.

D'Ouest en Est, des espaces variés s'étagent successivement, tel un escalier, **de la plaine doloise et bressane aux Montagnes du Jura, en passant par le vignoble, le Pays des Lacs et la Petite Montagne**. Tantôt ville, tantôt campagne, reculées secrètes ou grands sites, vous saurez y trouver votre bonheur.

A 950 m d'altitude, au cœur du **Parc naturel régional du Haut Jura**, Le Duchet est un village vacances écolabel, label chouette nature et clef verte. Il est une base VTT.

C'est un cadre exceptionnel pour partir à la découverte de **la nature et de paysages...**

Un entraînement minimum est requis pour profiter au maximum de votre séjour et de cette belle région.

Le tarif comprend l'hébergement en pension complète (vin inclus) du dîner du 1er jour au petit-déjeuner du dernier jour, la taxe de séjour, l'accès à l'espace bien-être de 10h00 à 19h00 : salle de fitness, jacuzzi, sauna, piscine naturelle bio filtrée, solarium.

Le tarif ne comprend pas la chambre individuelle (100 €), l'assurance annulation optionnelle, les boissons individuelles, le transport jusqu'au site, l'accès à la salle de massages sur RDV, la location VTT et VTAE.

Le **déjeuner** est sous forme de **pique-nique que chacun portera**.

Être **autonome** pour la journée (**assistance électrique**)

L'hébergement est en **chambre double, le linge de toilette et draps sont fournis**.

Un **local vélo sécurisé et privatisé** est prévu pour entreposer les vélos.

Les **parcours** sont **en étoile**, avec possibilité d'approche en voiture.

Le **port du casque** est fortement recommandé.

Le samedi 13 septembre 2025, les chambres doivent être libérées **avant 10h**.

Nombre de places : 50 mini

Pour un paiement par chèque :

Le bulletin d'inscription est à envoyer au Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclotourisme Maison Régionale des Sports 68, Avenue Tony Garnier 69007 LYON.

Il doit être accompagné d'un chèque d'acompte de 280 € à l'ordre de la F.F.C.T.

Le solde de 350 € à l'ordre de : de la F.F.C.T. est à régler avant le 15 AOÛT 2025 et à adresser Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclotourisme Maison Régionale des Sports 68, Avenue Tony Garnier 69007 LYON.

Pour un paiement par carte bancaire :

Le bulletin d'inscription est à envoyer au Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclotourisme Maison Régionale des Sports 68, Avenue Tony Garnier 69007 LYON.

Concernant le paiement par carte, merci de vous rapprocher de Patricia LEROUX, chargée de Tourisme à la FFCT, Au 01 56 20 88 87.

Contacts

- Catherine BORGEAIS-ROUET : 06.85.53.22.52
auvergnerhonealpes-presidence@ffvelo.fr
- Perrine MOLIERE : 04.74.19.16.17
auvergnerhonealpes-siege@ffvelo.fr

Fédération Française de Cyclotourisme

Reconnue d'utilité publique

Agrée ministère Jeunesse et Sports n° 19909

Agrée ministère du Tourisme n° AG 075 96 0004

Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes de Cyclotourisme

Maison Régionale des Sports – 68 avenue Tony Garnier - CS 21001

69304 LYON CEDEX 07

Tel : 04 74 19 16 17